



REGARDS

SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

numéro **58** - JANVIER 2008

**BIENVENUE À
NEAUPHLE
-LE-CHÂTEAU**



DÉCOUVRIR LE VILLAGE	NEAUPHLE AU QUOTIDIEN	SERVICES EN MAIRIE
-------------------------	--------------------------	-----------------------

Vous êtes ici :
[Accueil](#)

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal sont heureux de vous présenter leurs vœux pour cette nouvelle année 2008.

Concert de Gospel

Le samedi 22 décembre 2007, Mireille DAPOIGNY, Présidente de l'ANACTI - Association Neauphléenne des Artisans, Commerçants et Travailleurs Indépendants - a organisé un concert de Gospel en l'Eglise Saint Nicolas de Neauphle-le-Château. ...
[Lire la suite...](#)

Le TELETHON c'est fini 6775C !



A n'en pas douter, quand il s'agit de se mobiliser pour une noble cause, nous savons tous répondre présent. C'est ce que nous avons à nouveau démontré pour la deuxième édition officielle du Téléthon 2007 à Neauphle le Château. ...
[Lire la suite...](#)

Si Neauphle m'était conté...



Marc Leroy, Neauphléen dès ses premiers jours, nous raconte dans l'introduction de son livre "Si Neauphle le Château m'était conté" comment il s'est passionné pour l'histoire du village au point de finir par écrire ce remarquable ouvrage.
Le bon de commande est téléchargeable en bas de page. ...
[Lire la suite...](#)

L'aventure fantastique de Corentin et ses amis



Un neauphléen est à l'honneur.
Claude DHAILLE a été à l'honneur durant la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire.
Il nous a expliqué, avec beaucoup d'émotion, son histoire et nous a laissé entendre l'édiction d'un nouveau livre
[Lire la suite...](#)

À LIRE

Le mot du Maire	2
Inscription maternelle	2
A propos de deux commerces ...	3
Infos pratiques	3
Permanences des élus	3
Téléthon 2007	4
Déclarations de travaux	5
Permis de construire	5
Le carnet	5
Comptes rendus du conseil	8
Le nouveau site internet de Neauphle www.neauphle-le-chateau.com	



LE MOT DU MAIRE

Bernard JOPPIN

Je redis avec force que les vœux du maire sont ceux de toute l'équipe municipale. C'est pour moi une certitude, l'équipe municipale est constituée bien naturellement du Conseil municipal mais aussi de tout le personnel communal : personnel administratif ou technique, auxiliaire en maternelle, agents d'entretien, animateurs du centre de loisirs, sans oublier notre garde champêtre.

Réussites ou échecs, bonnes surprises ou déceptions sont les ingrédients préliminaires à une présentation de vœux. Mais en période électorale, la situation est bien simplifiée le législateur a prévu qu'un maire candidat à sa propre succession n'avait guère le droit que de se taire. Et en ce qui concerne les perspectives, la seule qu'il me soit autorisé d'annoncer, c'est qu'il y aura tout prochainement des élections.

Cœur d'Yvelines

Si le maire de Neauphle-le-Château doit rester sur la réserve, le président de la communauté Cœur d'Yvelines peut en présenter un bref bilan et celui-ci est particulièrement flatteur.

- en 2005
appel d'offres pour la collecte et le traitement des déchets ménagers,
mise en place du service instructeur des permis et déclarations de travaux,
construction de la Route des Nourrices qui dessert le Sidompe.
- en 2006
longue concertation pour l'aire d'accueil des gens du voyage,
création du rond point des artisans,
mise en place d'une centrale d'achat,
- en 2007
adhésion de Villiers-Saint-Frédéric,
appel d'offres pour la restauration,
projet de réaménagement de la rue Charles de Gaulle à VSF,
élaboration d'un PLHI.

C'est la cohésion et l'esprit de solidarité communautaire qui nous ont permis de faire beaucoup en peu de temps et nous offrent la perspective de grands projets.

Nous avons aussi apporté la preuve que la centrale d'achat et les appels d'offres communautaires ne restreignent en rien le pouvoir décisionnaire de chaque commune. Vous savez bien que Cœur d'Yvelines n'a en aucune façon augmenté les impôts des ménages et que, pour les entreprises, le taux de Taxe Professionnelle est le taux moyen pondéré, donc globalement sans augmentation.

Si les habitants de nos communes reculent devant l'augmentation des impôts, ils attendent toujours des services nouveaux.

Équation insoluble ? La seule source de recettes nouvelles sans impôts nouveaux vient du développement économique, avec création possible d'emplois nouveaux. En plus de tout ce que j'ai cité dans le bilan, c'est notre sujet permanent de réflexion et d'étude depuis trois ans.

Associations

Plus localement, ce n'est que justice de souligner la qualité et le rayonnement des associations neauphléennes.

L'ASLC, le Racing club 78, le tennis club regroupent plus de 1400 adhérents, soit l'équivalent de la moitié de la population de Neauphle. Il est à noter que largement plus des trois quarts sont des habitants de Cœur d'Yvelines.

Il n'est pas étonnant que les surfaces du tennis club augmentent, qu'une réfection d'un terrain de football soit sur la bonne voie, en coopération avec le district des Yvelines et qu'une extension de cette maison du Jeu de Paume soit préconisée.

Le comité des fêtes, l'association des commerçants, le club philatélique, le Club des aînés et le syndicat d'initiative ne sont pas en reste pour l'animation du village par des fêtes, des concerts, des expositions

Je n'oublie pas la Croix-Rouge, le Secours Catholique, le Lions Club, la Vie Simple, qui ont pour but d'aider les personnes en difficulté.

C'est pour eux qu'a été aménagée la Maison des Associations, avenue de la République.

Toutes ces associations se sont regroupées dans le superbe élan de générosité qu'est le Téléthon. Le beau succès de l'année 2006 a été largement dépassé et j'ai entendu dire que la barre était placée très haut pour la prochaine édition.

Pour terminer, il y a deux personnes que j'ai plaisir à mettre à l'honneur.

Il y a 70 ans qu'existe le bazar bleu de Neauphle et il est un peu considéré comme une partie de notre patrimoine communal. C'est avec tristesse que nous voyons ce commerce fermer. Ne nous leurrions pas, il n'y aura pas de repreneur pour ce type de commerce de proximité. Alors que rien ne l'y

préparait, Alain Mascret a pris la relève de son père et pendant de nombreuses années il a fait vivre le seul endroit où on pouvait encore dénicher les objets introuvables. Nous nous retrouverons prochainement avec l'association des commerçants pour une petite fête en ton honneur, mon cher Alain.

Il m'est aussi particulièrement agréable de mettre Michel Faure à l'honneur.

Trente sept ans de vie publique ! Lui aussi a tenu un commerce qui a cessé faute de repreneur et qui nous fait bien défaut maintenant. Élu conseiller municipal à l'âge de 28 ans (pour rajeunir l'équipe !), il a assumé quatre mandats d'adjoint et un mandat de maire. Il a siégé au SIVOM de Montfort l'Amaury depuis sa création et il préside aussi le syndicat qui assure notre alimentation en eau potable. Merci Michel pour cet exemple donné aux nouvelles générations.

Je vous renouvelle tous mes vœux, en mon nom, au nom du Conseil municipal et au nom du personnel communal, vœux de prospérité pour les commerces et entreprises, vœux de vitalité pour toutes les associations culturelles, sportives ou caritatives, vœux pour une communauté de communes solidaire et dynamique. vœux de santé et de bonheur pour chacun de vous, vos familles et amis.

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

Elle doit être faite avant le 3 mars, pour les enfants nés en 2005.

Se présenter au secrétariat de la mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

A PROPOS DE DEUX COMMERCES NEAUPHLÉENS



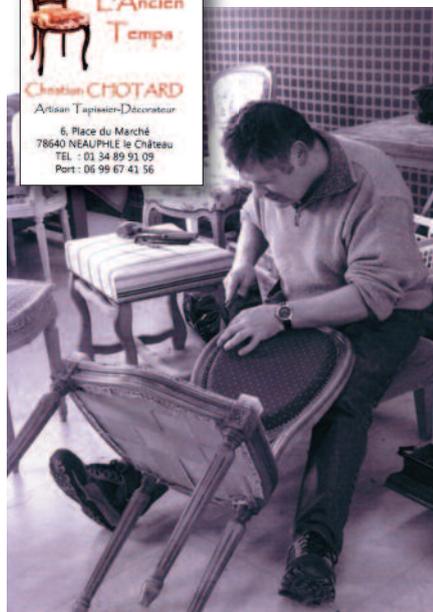
Le premier des deux commerces, la boutique bleue et multicolore à l'enseigne des peintures Valentine, alias le Bazar de Neauphle, sis dans une maison d'origine médiévale, vient de fermer ses portes après 60 ans de bons et loyaux services, au regret de ses nombreux amis et habitués. Ouvert en 1947 peu après la fin de la seconde guerre mondiale, il fut successivement tenu par deux générations de la même famille, d'égale compétence et aux multiples qualités humaines.

D'abord Monsieur Mascret, le père, ancien ébéniste du Faubourg Saint Antoine reconverti, à la force tranquille et souriant, accompagné d'une épouse discrète mais efficace, à laquelle il survécut quelques années après leur retraite dans leur maison de l'Eure. Puis Alain et Evelyne Mascret, respectivement ingénieur et journaliste, qui en 1977, tandis que d'autres du même âge dérivèrent vers Katmandou ou le Larzac, et à la veille de la transmission du Bazar en d'autres mains, firent le pari courageux de reprendre le commerce auquel ils consacrèrent 30 ans de leur vie, tout en élevant quatre charmantes filles. Qui oublie le charme un peu suranné de ce lieu, pour jeunes de 7 à 77 ans, où l'on trouvait presque tout, même ce que l'on ne cherchait pas de prime à bord et où les articles de première nécessité côtoyaient des objets aux confins de la boutique. Mais il faut avant tout rendre hommage à la présence d'un couple prodigue de son temps et de son attention envers clients et gens de passage mélangés, dont la conception élevée de leur

métier alliait des conseils techniques et pratiques avisés à l'écoute, la chaleur et le soutien pleinement humain et cordial. L'évolution de nos sociétés occidentales paraît hélas difficilement modifiable, mais l'on ne peut que regretter dans notre pays la disparition progressive du petit commerce de proximité, qui anime le centre de nos bourgs et offre des services à taille humaine que nos grosses structures impersonnelles ne pourront jamais remplacer.

Q'Evelyne et Alain Mascret soient assurés de toute notre reconnaissance, accompagnée de tous nos vœux de bonne et fructueuse retraite (ne vaut-il pas mieux parler de « nouvelle existence », vu la vigueur et la générosité des impétrants ?)

L'autre commerce dont il convient de saluer l'arrivée à Neauphle depuis juillet dernier, est celui d'un artisan tapissier «A l'ancien temps», dans la cour intérieure de la Place du Marché (ancien Relais de Poste Royal, d'origine médiévale comme le bâtiment du bazar) à l'arrière du Café des Sports. Prenant la suite de son regretté confrère, au même emplacement et en partie formé par lui pendant un an. Pendant un an Christian Chotard a poursuivi sa formation professionnelle à Toulouse durant une année supplémentaire au terme de laquelle, il a obtenu son diplôme de tapissier-garnisseur. Après quelques mois passés chez un artisan de Plaisir, Mr Chotard est revenu ouvrir sa boutique en nos murs au début de l'été 2007. Il vous attend pour tous conseils de remise en état (chaises, fauteuils, canapés...). Félicitations à ce nouvel artisan neauphléen, à qui nous souhaitons bienvenue et activité prospère en notre commune.



INFOS PRATIQUES

- ▶ **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
 - du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, avec permanence téléphonique jusqu'à 17 h,
 - tous les vendredis, nocturne jusqu'à 19 h 30, sauf la dernière semaine du mois où la permanence du samedi matin sera maintenue, de 9 à 12 heures.

Le Service de l'Urbanisme sera ouvert aux mêmes horaires.

- ▶ **Téléphone :** 01 34 91 00 74
- ▶ **Télocopieur :** 01 34 89 57 20
- ▶ **Email :**
mairie.neauphle@wanadoo.fr
- ▶ **Site Web :**
www.neauphle-le-chateau.com

PERMANENCES DES ÉLUS

- ▶ **MONSIEUR LE MAIRE
INTERCOMMUNALITÉ
CIRCULATION/POLICE**
Bernard JOPPIN
Sur rendez-vous
- ▶ **INFORMATION
LOGEMENTS/COMMERCES**
Nicole Girault - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **FÊTES/JUMELAGE
ASSOCIATIONS/FLASH/
COMITÉ DES FÊTES**
Philippe Leblond - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **BÂTIMENTS - VOIRIE**
Michel Faure - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **ÉCOLES - INTERGÉNÉRATIONS**
Nicolle TESSON - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **URBANISME**
Alain JUND
Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **FINANCES - DÉCHETS MÉNAGERS**
André Salabert - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous



LA VIE DE LA COMMUNE

Téléthon

7 ET 8 DECEMBRE 2007

A n'en pas douter, quand il s'agit de se mobiliser pour une noble cause, nous savons tous répondre présents. C'est ce que nous avons à nouveau démontré pour la deuxième édition officielle du Téléthon 2007 à Neauphle le Château avec un total des dons qui s'élève à

6 775 €

Un grand bravo et merci à chacune et chacun pour sa participation (parfois physique !), sa générosité. Nous pouvons toutes et tous être fiers de ce que nous avons accompli ensemble.

Mais avant d'en arriver là, il s'est passé tout un week-end.

Tout à commencé à la rentrée avec un petit groupe d'irréductibles (et oui nous sommes bien Gaulois !!) qui y croient dur comme fer et qui ont fait travailler leurs méninges pour préparer ce week-end des 7 et 8 décembre. De réunion en réunion, le petit groupe s'agrandit de bénévoles et élabore, prépare, consulte, finalise chacun des points qui jalonnent ce week-end Téléthon. Tout contrôler, NON, seul un élément ne peut être prévu et encore moins contrôlé.....vous l'avez trouvé ? Il s'agit du temps. Mais la détermination du groupe est plus forte et chacun donnera le maximum quelle que soient les conditions météo. C'est décidé, le Téléthon 2007 sera un grand moment à Neauphle-le-Château.



Dès la semaine précédente, deux actions ont été lancées. L'une chez les commerçants de Neauphle avec la vente de bougies et l'autre auprès des écoles primaire et maternelle où des cartons pour le lâcher de ballons sont vendus. Finalement après quelques frayeurs (où sont passés les cartons !!), tout est vendu, et on commence à y croire vraiment. Arrive (enfin) ce week-end tant attendu. Le Téléthon est officiellement lancé par Saint-Nicolas de passage à l'école primaire Emile Serre où les enfants après avoir été conviés à un goûter, ont pu assister à un grand spectacle de magie. Pendant que nos chères petites frimousses étaient bien à l'abri, les parents ont pu se réchauffer avec un bon verre de vin chaud, quelques gâteaux le tout dans une atmosphère fraîche certes, mais joyeuse. Le Téléthon 2007, c'est parti !!

A peine le verre de vin chaud terminé, il est l'heure du rendez-vous pour le Loto Bingo à la MJP. Les tables sont prêtes à recevoir les joueurs, chacun a son ou ses cartons, les jetons sont là aussi, la salle est pleine et attend impatiente le premier numéroattention le 12 !. Une ligne, deux lignes puis carton plein. Les « Oui » fusent, les bras se lèvent et après vérification des numéros sortis les gagnants reçoivent leurs lots sous les applaudissements chaleureux des perdants mais bons joueurs. Quelle ambiance !

Dans le même temps les amateurs de tennis se sont retrouvés, le tournoi bat son plein.

Mais le temps passe vite et la fin du Loto Bingo approche. Il déjà l'heure du départ de la marche aux flambeaux et de la sortie des Vttistes. Au programme cette année, boue et pluie accompagnées d'un froid saisissant. Mais rien n'arrête nos marcheurs, ni nos Vttistes, qui, pleins de courage, sont partis dans la nuit. Sur la fin du parcours, de la musique et des rires ont arrêté nos marcheurs, c'était un anniversaire ... après un petit regroupement nous avons tous souhaité un joyeux anniversaire en chanson à un habitant qui n'en croyait ni ses yeux ni ses oreilles. Les

chaussures boueuses, les pantalons aussi, transis par le froid, les joyeux marcheurs et Vttistes se sont retrouvés 2 heures plus tard à la MJP pour une excellente soupe à l'oignon. Les attendaient également Bérénice et toute sa troupe qui durant la journée de vendredi avaient fabriqué du pain « façon artisanale » avec les élèves d'une classe de CE2, quel délice..... Mais il se fait déjà tard, et la journée du samedi s'annonce sous la pluie et le froid.

Notre groupe d'irréductibles, accompagné de bénévoles, se sont retrouvés dès 9 heures sur la place du marché afin d'aménager les tentes et stands pour la matinée. Dans la salle de l'ancienne mairie on s'active aussi : les ballons sont gonflés, on y accroche les liens pour les cartons des messagers. Tous les ballons montent un à un au plafond de la salle formant une magnifique voute jaune. Les premiers cartons arrivent, ils sont ensachés puis accrochés au plus près du ballon. D'autres cartons encore, d'autres ballons, vite vite, c'est une véritable fourmilière qui œuvre pour le lâcher de ballons. Midi sonne déjà et des cartons arrivent encore. Personne ne relâche son attention, tous les ballons partiront, c'est une promesse qu'il faut tenir. Les liens des ballons sont attachés à des bâtons pour faciliter leur transport jusqu'à la place du marché.

Et sur la place, que se passe-t-il ? Pendant que le groupe de Square dance offre une démonstration. Quel mérite avec ce froid !!. La vente de porte-clés Téléthon et des objets fabriqués par les enfants du centre de loisirs a débuté. Il y a aussi le stand « les Familles Plaisiroises ». Pour garder le moral, alors que le vent redouble et que la pluie s'annonce de façon certaine, le vin chaud est annoncé, un petit verre accompagné de pain aux olives ou au chorizo, quel régal. Oui mais, et les ballons alors ...

Enfin, les premiers ballons attachés aux bâtons sortent de la salle Ces bâtons portés par les enfants forment une magnifique chenille jaune. Sur le haut de la place du marché la circulation est momentanément interrompue pour permettre le lâcher de ballons. Mais le vent n'est pas de la partie, il souffle trop fort et les ballons s'emmêlent. Les liens sont coupés, les ballons s'envolent, certains trop emmêlés partiront quelques minutes plus tard, le temps de dénouer les liens pour donner la même chance à tous les ballons. Le vent souffle du Sud-Sud/Est et tous les ballons prennent donc la direction du Nord/Nord-Ouest. Voilà, ils sont partis grâce à la détermination de toutes les personnes présentes pour que ce lâcher se fasse.

Mais il est déjà presque 14 heures et la salle de l'ancienne Mairie va accueillir la dictée préparée par la Bibliothèque pour Tous, qui pour l'occasion se transforme en « Monsieur PIVOT ». Alors, qui a fait le plus et le moins de faute !!! Pour ceux que l'orthographe rebute, un tournoi de belote et de scrabble est proposé. Quant aux fans de jeux en réseaux il faut se rendre à la MJP où l'une des salles est transformée en une véritable jungle de câbles et d'ordinateurs, on pourrait se croire dans une salle de Cap Canaveral ou de Kourou, mais sans la fusée !! L'après-midi s'égraine et la soirée de clôture approche.

C'est donc vers 20 heures, que la soirée de clôture débute. Deux orchestres de jazz, « Villiers Jazz » et « La Tulipe Noire » se relaient pour accompagner l'apéritif offert par Marnier Lapostolle. Pour les retardataires tant pis, plus d'apéritif, il a connu trop de succès, il faudra venir plus tôt l'année prochaine !!! Après s'être mis en appétit avec un petit apéritif, il est l'heure de passer à table pour déguster une superbe choucroute préparée et servie avec amour par notre cuisinier Sylvain.

Dans un coin, à l'abri des regards, quelques uns des irréductibles s'affairent, silence on compte !. 1, 2, 3 où en est-t-on ??? Chut, mystère. La soirée continue, dehors il fait encore plus froid mais à l'intérieur l'ambiance est festive et on chante par ici, on rit par là. Quelques uns (surtout quelques unes !!) se lancent sur la piste, c'est bientôt toute la piste qui vibre sous les pas des danseurs de Madison.

Pour ceux qui n'arrivent pas à suivre, attention on tourne. A gauche ou à droite, non non on tourne le film du Téléthon de Neauphle ! En effet, sans ce faire remarquer, une jeune demoiselle filme, caméra sur l'épaule. Depuis la veille elle est partout, discrètement elle a mis en boîte des moments choisis de ces 30 heures de Téléthon. A quand la projection aux Neauphléens ?



La soirée, orchestrée par notre DJ Anthony Pipaud, bat son plein quand est annoncé le tirage des tombolas. Ticket jaune ou ticket vert, petit prix ou gros lot, peu importe ! Attention, il s'agit du ticket vert N°14, c'est moi !!, à non moi c'est un jaune tant pis, ce sera peut-être le prochain. Personne n'a été déçu et tout le monde a bien rit et applaudit les heureux gagnants même pour la douchette !!!

Et dans le coin, à l'abri des regards, on ne compte plus ça y est, on y est moment solennel de cette soirée : le montant des dons s'élève à 6775 euros. Et là, on en reste bouche bée, c'est incroyable ce que l'on peut faire ensemble. La réussite de cette édition est la volonté, le travail, la générosité de tous. Certains sautent de joie, et tout le monde applaudit.

La soirée s'est poursuivie jusque très tard dans la nuit. On refait un tour d'horizon de cette édition 2007 pour envisager le prochain - quoi !, déjà ?-, et oui le groupe d'irréductibles a bien l'intention de vous proposer de participer à l'édition du Téléthon 2008.

Donc, si vous avez des idées, des suggestions, des remarques, envie de donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à en faire part au Comité des fêtes. Nous nous retrouverons l'année prochaine pour un nouveau week-end incroyable.

Encore merci à vous tous pour votre mobilisation et également à tous ceux qui nous ont aidés matériellement.



DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

- n M. FERRER Jean-François - Edification clôture - 19 route de Chevreuse
- n Mme ANQUETIN Jacqueline - Aménagement Lotissement - 7 rue de la Gouttière
- n M. BOUQUIER - Remplacement fenêtres - 12 av. de la République
- n M. GAUDIN Maurice - Abri de jardin 8 rue des cents Arpents
- n M. GONZALEZ /Mlle MONTENERO - Travaux modification aspect extérieur 4 rue d'Orbec
- n M. GOSSE Dominique - Projet d'aménagement 5 rue de la Gouttière
- n M. LVOV Mikail - Remplacement fenêtre 9 rue du Jeu de Paume

PERMIS DE CONSTRUIRE

- n M. MORIN-DIOLÉ Pierre - Construction de 2 box - 20 Avenue de la République.

LE CARNET

NAISSANCES

- n PARENT Emma, Chantal, Monique Versailles 13/10/2007
- n WEIL Alienor, Tiphaine, Louise Le Chesnay 14/10/2007
- n PUTOIS Aurore, Annie, Françoise Le Chesnay 23/10/2007
- n REKIK Jade, Claudine, Fatima Alençon 31/10/2007
- n VALLEE Dylan Nathan Patrick Clamart 13/11/2007
- n BERCE Eva, Meïli, Enora Trappes 19/11/2007
- n BEAUVILAIN Maxime, Sébastien Trappes 29/11/2007
- n DORIGNY Nathan Poissy 22/12/2007
- n DUMARCHE Nicolas, Théo, Thomas Trappes 26/02/2007

DÉCÈS

- n HIE, Jean, Arthur, Joseph, 73 ans Neauphle-le-Château

REPAS CCAS DU 6 DECEMBRE 2007

C'est le jeudi 6 décembre 2007 que les Neauphléens de plus de 65 ans se sont retrouvés à la Maison du Jeu de Paume pour le repas annuel du CCAS .

A l'heure de l'apéritif nous étions 110 convives, un record !!

La musique d'accueil aidant, l'ambiance fut dès le départ très sympathique et cela dura jusqu'à 17h30 !

Le repas terminé, l'orchestre et la chanteuse on si bien choisi les danses, classiques et plus modernes, que l'ensemble de l'assistance a pu danser à un moment ou à un autre .

Comme chaque année nous avons fêté les noces d'or de Monsieur et Madame Bernard GAUTIER. Des fleurs ont été portées à Monsieur et Madame COISNE pour leurs 60 ans de mariage .

Ce moment de rencontre permet de rompre pour quelques heures la solitude de certains, et à d'autres de faire de nouvelles connaissances . L'objectif de cette journée a été une fois de plus atteint .

vendredi 17heures... Saint Nicolas de passage à l'école primaire lance le Téléthon 2007, suivi d'un spectacle de magie



.... les parents d'élèves préparent le vin chaud



Téléthon
7 ET 8 DECEMBRE 2007

20 heures... c'est parti pour le Loto Bingo



plus de 300 ballons au départ....

22h30... froid et humidité, mais une trentaine de marcheurs vont se mettre en route pour un tour de Neauphle aux flambeaux.



le four

Bibliothèque
Tous les jours
du Téléthon
vous avec l'orthographe
ou plus!
à donner



vente d'objets pour le Téléthon, place du Marché



une belle brochette au bar... pour vous servir



une vingtaine d'acharnés du jeu en réseau....



LES Bûches BRULÉES ont
ÉTÉ EXPANSIQUES TOUT
LES 24 HOURS DE 10h30
DE MATINÉE - LE SOIR
PENS-ÇOUS JUSQU'À 10h30
À 10h30.
Bûches AP'ET JUSQU'À 10h30
À LA 100ème Bûche !



r à pain





COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 DÉCEMBRE 2007

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du lundi 24 septembre 2007.

MAJORATION DU PRIX CONCESSIONS TRENTENAIRES

Les tarifs pour 2008 restent inchangés :
460 euros pour les concessions trentenaires
600 euros pour le columbarium (15 ans)
800 euros pour le columbarium (30 ans)

RAPPORT ANNUEL 2006 SUR LE SERVICE PUBLIC DES ÉLIMINATIONS DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Approuvé

ELABORATION D'UNE CARTE DE BRUIT

La directive européenne relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement fait obligation de produire une carte de bruit pour les 85 communes des Yvelines concernées (68 communes indépendantes et 17 communes regroupées en 3 EPCI) de l'agglomération parisienne.

La dépense de 1 267 euros (calculée au prorata du nombre d'habitants selon un ratio évalué à 0,45 euro TTC / hab.) sera prévu au budget. Le Conseil Général des Yvelines sera sollicité pour une subvention au taux le plus élevé.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITÉ – ANNÉE 2007/2008

Il sera demandé aux communes d'origine des élèves non domiciliés à Neauphle-le-Château, et poursuivant une scolarité sur la ville, une participation de 835 euros pour l'Ecole Primaire et 1 129 euros pour l'Ecole Maternelle.

Les crédits seront versés à l'article 758.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION DE GAZ

La redevance pour l'occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz n'avait pas été actualisé depuis le décret du 2 avril 1958. L'action collective des syndicats d'énergie a permis la revalorisation de cette redevance.

Il est donc adopté le montant de la redevance au taux maximum en fonction du linéaire en

mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente et sa revalorisation automatiquement chaque année.

TARIF DES RÉSERVATIONS DE SALLE

Les locations de salle, pour les réunions de copropriétés, sont fixées, à dater du 1^{er} janvier 2008, à 50 euros (cinquante euros).

QUESTIONS DIVERSES

AUTORISATION D'URBANISME

DECLARATION POUR ÉDIFICATION DE CLOTURE

Les clôtures seront soumises à une procédure de déclaration préalable sur tout le territoire de la commune.

PERMIS DE DEMOLIR

Il sera nécessaire pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction située dans la commune.

MISE À DISPOSITION DE LA DDEA

(DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DE ET DE L'AGRICULTURE)

Pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U), la DDEA est sollicitée pour assurer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

AVENANT À LA CONVENTION POUR LA CRÉATION D'UNE STRUCTURE MULTI ACCUEIL

Il a été signé une convention quadripartite entre les communes de Neauphle-le-Château, Villiers-Saint-Frédéric et l'Hôpital Jouars-Pontchartrain pour la création d'une structure multi accueil de 60 berceaux.

Ce projet a obtenu des subventions de la part du Conseil Général et du Conseil Régional (fin septembre 2007) ainsi que de la CAF.

La répartition financière de l'investissement de cette opération reste inchangée, par les communes de Neauphle-le-Château, de Villiers Saint Frédéric souhaite dans un premier temps modifier le nombre de berceaux dont ils auraient la charge en terme de fonctionnement.

En effet, ces communes, ne supportant pas actuellement de charges au titre de service à la petite enfance, sont inquiètes des répercussions financières engendrées par la création d'un service nouveau. Il est donc proposé que le nombre de berceaux soit fixé dans un premier temps à 6 par collectivité.



Jouars-Pontchartrain, supportant déjà des frais de fonctionnement inhérents à environ 29 berceaux de l'Hôpital et à 15 place de Halte Garderie, prendraient en charge les 42 berceaux restants.

Dans ce cadre, il sera établi et signé un avenant à la convention.

CONVENTION DE VEILLE ET DE MAITRISE FONCIÈRE POUR LA RÉALISATION DE PROGRAMMES D'HABITAT EN DATE DU 8/10/07

Convention entre la commune de Neauphle-le-Château et l'EPFY signée le 8 octobre 2007 pour une durée de 4 ans.

Les réflexions sur le projet et les opportunités décelées depuis cette date conduisent la commune et l'EPFY à étendre le périmètre de veille foncière et à modifier en conséquence l'enveloppe financière.

ARTICLE 1

Le premier paragraphe de l'article 2 de la convention : « Périmètres d'intervention » est ainsi modifié :

1) Veille foncière :

La mission de veille foncière porte sur les parcelles cadastrées Section A N°114, 115, 121, 1596, 1898, 1899, 1900, 1901,2615, 2616 et 2617.

2) Maîtrise foncière :

La mission de maîtrise foncière porte sur les parcelles cadastrées section A N° 113, 1206, 1214,1215,2532,1594,1595.

ARTICLE 2

L'article 10 de la convention: « Engagement financier » est modifié : « Le montant de l'engagement financier de l'EPFY au titre de la présente convention est plafonné à trois millions cinq cent mille euros. », il est destiné au financement de l'ensemble des dépenses liées aux engagements de veille et maîtrise foncière, notamment le paiement :

- des prix d'acquisition et frais annexes,
- des indemnités liées aux évictions,
- des prestations de tiers liées aux études, aux travaux,
- des dépenses engendrées par la gestion des biens.

REGARDS SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château - Directeur de la publication : Nicole GIRAULT

Conception et réalisation : Arc'ad+ 01 30 21 50 50 - Photo couverture : 2M Image